

Réunion du CONSEIL D'ECOLE vendredi 8 novembre 2013

18 heures 15 ⇨ 20 heures 30

Présents : Mmes Boitier, Michon, Lucas, Giorgione, Bréchet, M. Demaizière, Michon enseignants à l'école.

Mme Amendola, Directrice de l'école

Mmes Dupont et Berthaut, remplaçantes brigades rattachées à l'école

Mmes Cieslar, Bleuze-Martineau, Parise, Boyce, Ayasse-Bost, Revoirard, Gudéfin. Représentants de Parents d'Elèves élus (Titulaires)

M. Pacqaut, DDEN

M. Villeret, Maire de Givry.

Mme Comeau, Maire Adjointe chargée des Affaires Scolaires

Excusés : M. Buiron

1 - Installation du Conseil d'Ecole / Elections des parents d'élèves

La directrice remercie les membres présents. Mme Giorgione se propose comme secrétaire de séance, en vue de rédiger le compte rendu avec Mme Amendola.

Présentation des différents partenaires présents au Conseil d'Ecole.

Rappel des résultats des élections des Représentants de Parents d'Elèves du vendredi 11 octobre 2013 :

- 7 sièges à pourvoir
- 148 votants sur 290 parents d'élèves inscrits
- 43 suffrages exprimés et 5 bulletins blancs ou nuls
- la liste des parents de l'école : 20,43 % des suffrages ⇨ 7 parents élus

Remarque Dates des prochaines réunions de conseils d'école : **vendredi 14/02/2014** et **vendredi 6/06/2014** à 18h15.

2 - Ecole / Effectifs

L'Ecole Elémentaire Publique Lucie Aubrac est rattachée à la circonscription d'Inspection de l'Education Nationale de Tournus, dirigée par M. Buiron, Inspecteur.

Effectifs et répartition des élèves dans les classes au 08-11-2013

7 postes élémentaires

2 postes TRB (Titulaire Remplaçant Brigade) rattachés à l'école : Mmes Berthaut et Dupont.

CP :	24 élèves	M. Michon
CP-CE1:	23 élèves (6 +17)	Mme Boitier
CE1-CE2:	23 élèves (15 + 8)	Mme Michon / Mme Giorgione
CE2:	26 élèves	M. Demaizière
CE2-CM1 :	23 élèves (6 + 17)	Mme Lucas
CM1-CM2 :	23 élèves (15 + 8)	Mme Bréchet
CM2 :	25 élèves	Mme Amendola / Mme Giorgione

Total: 167 élèves

* Mme Giorgione complète le $\frac{1}{2}$ temps de Mme Michon et assure le $\frac{1}{4}$ de décharge de direction le vendredi.

* Mmes Martin et Greninguey nommées sur des postes AVS (Assistante vie scolaire) aident à la scolarisation de 3 enfants faisant l'objet de PPS (projet personnalisé de scolarisation) dans les classes CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2, à raison de 24 heures/semaine pour la première et 2 fois 10 heures/semaine pour la deuxième.

Prévision d'effectifs rentrée 2014 : Pour information, 34 enfants de GS sont scolarisés à l'école maternelle L. Czyz et seront accueillis à l'école élémentaire à la rentrée 2014. Du fait du départ potentiel des 33 élèves de CM2, il est attendu 168 élèves à la rentrée 2013.

3 - Modification calendrier scolaire :

Le calendrier scolaire a été porté à votre connaissance dans la note de rentrée. Le mercredi 13 novembre est un jour travaillé, en récupération du lundi 2 septembre.

4- Règlement intérieur :

Photocopies transmises pour lecture silencieuse puis reprise des différents points pour le vote du règlement intérieur. Les parents élus demandent à ce que le point « non obligatoire » pour la cotisation soit rajouté sur le règlement. La directrice rajoutera également une phrase sur la finalité de cette cotisation. Le point du

règlement abordant les études, a été retiré car une modification du règlement des études est en cours de rédaction par la mairie.

Mme Comeau fait donc un aparté sur la demande des parents concernant le changement de règlement des études, qui sera effectif prochainement. Par mesure de sécurité, la directrice a souhaité la suppression du code « clef ». La mairie a donc décidé de prolonger cette sécurité au-delà des horaires scolaires obligatoires (16h35) et a souhaité remettre à jour le règlement des études en voulant connaître en profondeur les modalités de fonctionnement de celles-ci. Mme Comeau présente les différents points de ce nouveau règlement:

De 16h35 à 16h50 = pause avec appel de l'enseignant d'étude dans la cour puis 16h50 à 17h50 = étude surveillée en classe. Inscription par les parents au préalable et non le matin par l'enfant. La garderie sera ouverte au cycle 3 également. Aucune sortie autorisée avant l'heure de fin sauf si un écrit est fourni à titre exceptionnel. La sortie se fera par la porte digicode. L'étude sera dédoublée si son nombre est supérieur à 24 élèves. A la fin de l'étude : transfert à la garderie, ou retour dans la famille avec un parent, ou seul si une autorisation écrite a été fournie. La mairie s'engage à fournir un mot explicatif aux parents rapidement avec une fiche d'inscription (en réflexion si tous les deux mois).

La directrice soulève les problèmes de début d'année concernant notamment le dédoublement de l'étude, et remercie la souplesse des enseignants pour son encadrement à la dernière minute. Le système actuel ne permet pas à l'enseignant de l'étude de savoir si un enfant manque à l'appel et au parent de savoir si son enfant est bien présent en étude.

Les parents soulèvent le manque de souplesse de ce nouveau système : si des parents souhaitent récupérer leurs enfants avant 17h50, ils devront les inscrire en garderie et non en étude. Les parents élus ont alors interrogé la municipalité sur le problème d'effectif de la garderie et d'encadrants dans ces circonstances. La municipalité a répondu qu'il n'y aurait pas de soucis. La demande d'un système de deux sorties sur le temps d'étude est refusé par la mairie pour un problème de sécurité entre l'accompagnement des élèves à la porte et la surveillance des élèves encore présents en classe.

La phrase parlant de l'annexe est retirée, les personnes présentes votent ainsi sur des points connus. Le règlement est adopté à l'unanimité.

5- Hygiène et Sécurité à l'école :

a) Sécurité de l'école : Code « clé »

La directrice précise qu'il est important pour la sécurité de tous et notamment des enfants, qu'on ne rentre pas dans une école aussi facilement. Le code « clef » peut permettre à l'heure actuelle, à n'importe qui de rentrer dans l'école. Même si nous sommes par chance dans une commune relativement tranquille, nous ne sommes pas à l'abri d'un incident. La relation est possible par la présence d'un interphone et non simplement d'une sonnette. M. Demaizière demande un affichage précisant qu'il ne faut pas frapper à sa fenêtre (dérangement).

Questions parents : → la possibilité d'un code parents ?

Un code parents est inenvisageable, les répercussions sont trop conséquentes. Pour rappel, ce code est réservé strictement aux enseignants, à certaines personnes de la commune, ce code est changé si besoin durant l'année. Mme Cieslar prend la parole au nom de l'association des petits givrotins, en tant que membre du bureau et interroge la mairie sur la difficulté d'accès au local de l'association « les petits givrotins » du 2^{ème} étage (ni code ni clef). La mairie répond qu'elle réfléchira à cette question.

→ **La conduite à tenir en cas de retard ?** On rappellera aux enfants dans les classes, qu'en cas de retard, il faudra sonner.

b) Question parents : → Les nouveaux changements d'horaires au dernier conseil d'école apportent-ils les bénéfices attendus?

Les retards des élèves transportés par bus n'existent plus depuis la rentrée. Les enfants arrivent à l'heure et partagent le temps d'accueil dans la cour de l'école. La directrice rappelle tout de même qu'il est important de respecter les horaires d'ouverture du portail et précise qu'à la sortie au portail, il reste des enfants qui attendent leurs parents. A l'école élémentaire, même si les enseignants des petites classes ont une vigilance particulière, les enfants doivent devenir plus responsables, gagner en autonomie et les parents doivent s'organiser pour être à l'heure pour les récupérer. Les enfants doivent passer le portail à son ouverture, car si un accident se produit, ils n'ont pas à être dans la cour. S'ils sont en effet perdus, ils pourront être dirigés en garderie. Les parents élus soulèvent la difficulté d'être au portail à l'heure à cause des horaires de maternelle identiques. M. Villeret répond que le décalage d'horaires entre les deux écoles est impossible à cause des bus.

c) → Pour permettre une sortie à heure régulière, une sonnerie automatique ne pourrait-elle pas être mise en place ?

Automatique ou non, cela ne changera rien. Des rappels ont été effectués pour le respect des horaires de manière générale (c'est-à-dire, entrée, sortie et récréations). Certains enseignants demandent s'il y a la possibilité de mettre une sonnerie plus agréable.

d) Question parents : Depuis l'installation des nouveaux WC, la surveillance de la récréation est-elle plus facile ?

La surveillance des temps de récréation est assurée par deux enseignants au moins. D'après ce qu'il se passait avant, cela est mieux. Cependant les toilettes garçons ne présentent aucune fenêtre. Les toilettes nécessitent un pôle de surveillance supplémentaire, les enfants demandent pour se rendre aux toilettes. Les toilettes sous le préau sont également utilisés et de manière mixte.

e) Question parents : Pouvons-nous avoir un point sur la suite à venir pour l'aménagement de la cour ?

M. Villeret précise la plantation de quatre arbres. Discussion et changement de l'emplacement des arbres en dehors des jardins pédagogiques. (Plantation mercredi 13 novembre de 12h à 13h). Mme Boitier remercie M. Villeret pour l'aménagement de la cour qui désengorge le préau et facilite donc la surveillance.

Question parents : Suite à l'aménagement de la cour et de la nouvelle entrée, quelles sont les règles de vie en récréation? Sont-elles rappelées aux enfants à chaque début d'année scolaire ?

Les règles sont identiques aux années précédentes, interdiction des jeux dangereux, des bagarres, insultes...

Les enfants ont connaissance des règles de fonctionnement dans l'enceinte de l'école ; c'est-à-dire pendant les récréations mais aussi dans les couloirs de l'école, dans la classe. Le vote du règlement intérieur permet également aux enseignants d'en reparler avec les enfants. Chaque enseignant évoque les règles dans sa classe dans le cadre du vivre ensemble, de l'instruction civique et morale.

Les points différents suite à l'aménagement sont le fait de ne pas courir dans la partie « jardins pédagogiques » et notamment « salle de classe extérieure » (pour la sécurité au niveau des bancs). L'accès à l'abri vélos est également interdit. Et pour finir le point d'eau est utilisé en faisant attention au gaspillage.

f) Sécurité incendie

L'exercice d'évacuation de l'alerte incendie a été effectué le vendredi 18 Octobre sans aucun problème particulier. La sortie a eu lieu en moins de 2 minutes. La classe de CE1-CE2 est sortie côté salle des fêtes puis a rejoint le portail rouge. Les autres classes se sont rendues au point de rassemblement dans le fond de la cour, près des jardins pédagogiques. Suite aux travaux de l'année dernière : la classe de CM1-CM2 est sortie par la porte de secours de la classe, côté parking Nord puis a rejoint également le portail rouge. D'autres exercices seront proposés dans l'année.

Question parents : Quelles est la périodicité des visites de la commission de sécurité? Des manquements ou remarques d'amélioration avaient été préconisés en 2011 suite à un audit de sécurité établi par M. Degrancourt, ancien parent d'élève (contrôle électrique annuel, contrôle de la chaudière...). Ces points ont-ils été pris en compte ?

M. Villeret précise que l'établissement est de 4^{ème} catégorie. Une visite a lieu tous les 3 ans. La dernière date de juin 2013 à l'issue des travaux, la prochaine visite est prévue le 6 octobre 2016. La directrice précise que la commission de sécurité passe une fois par an. Ce début d'année, le contrôle de la chaudière et le contrôle des sept extincteurs ont eu lieu et sont consignés dans le registre de sécurité. M. Pacqaut, DDEN, fera également sa visite annuelle.

6) - Projet d'école et actions pédagogiques:

- Projet d'école :

Le travail concernant la réécriture du projet d'école n'a pas commencé. L'équipe enseignante fera un bilan du projet 2010-2013. Pour cette écriture, on recherche comment les élèves apprennent et comment faire pour qu'ils apprennent mieux. L'école attend les directives de la circonscription de Tournus en rapport avec le projet de circonscription « un temps pour apprendre », et la réforme des rythmes scolaires.

Les parents élus demandent que les parents puissent participer à l'écriture. L'équipe enseignante insiste sur le fait que le projet à un caractère pédagogique dont l'écriture lui revient. Le projet sera présenté au conseil d'école et transmis à l'IEN pour validation.

- Actions / projets pédagogiques 2013-2014 :

- Cycle natation au Centre Nautique de Chalon/Saône pour les classes de CE1-CE2 & CE2 les mardis matin Période 1 et 2 (8 séances).
- Projet musique est reconduit pour le cycle 3 (40 heures pour les élèves de CE2, CM1 et CM2) avec M. Bonnier (première intervention début décembre)
- Projet danse pour le cycle 2 avec M. Givors. Ces deux projets sont en rapport avec la fête de l'école du 14 juin 2014.

- L'intervention de M. Basseux (gendarme retraité) a eu lieu concernant la Sécurité routière pour les élèves de CM2. Le permis piéton pour les CE2 aura lieu également.
 - Sorties à la bibliothèque de Givry pour toutes les classes de l'école en octobre/novembre/ décembre 2013. Inscriptions pour les classes de CP/ CE1-CE2/ CE2 au projet contelivres ainsi que l'inscription au projet intergénérationnel 1, 2, 3 albums pour la classe de CE2-CM1.
 - accueil des classes pour observation des vendanges et découverte de la vinification dans le cuvage :
 - au Domaine Besson de Givry (Classe CP jeudi 3 octobre 2013)
 - au Clos Salomon de Givry (Classe CP-CE1 lundi 30 septembre 2013)
 - Accueil de la classe de CE2 dans le cadre de la Semaine du Goût le 18/10 au cifa de Mercurey.
 - Séjour de découverte « médiévale » à Cluny du 7 au 11 octobre 2013 pour la classe de CE2-CM1. (Mme Lucas remercient les parents pour l'aide durant les différentes activités du projet).
 - L'intervention de l'association des peuples solidaires de Mme Boivin aura lieu dans toutes les classes sur le thème de l'eau (à l'occasion de la semaine de la solidarité Internationale du 16 au 24 novembre 2013)
 - Les classes de CE2-CM1, CM1-CM2, et CM2 invités à la représentation de la Classe voix (6^{ème}) de M. Garneret, le 20 décembre à la salle des fêtes de Givry.
 - Visite médicale pour tous les élèves de CE2 aura lieu en décembre ou janvier, à l'initiative du Centre Médico Scolaire (infirmière : Mme Carteron)
- Des demandes d'activités sont en attente de réponse.

- **Relations CM2 / collège et maternelle/CP**

Question parents: Quels sont les projets ou rencontres prévus pour cette année ?

Les enseignants de cycle II des écoles maternelle et élémentaire de Givry devraient se réunir en décembre prochain. Ce sera l'occasion de réfléchir ensemble à la liaison GS/CP pour 2013/2014.

La journée de découverte du collège et de son fonctionnement pour les élèves de CM2 n'a pas eu lieu l'année dernière, elle sera redemandée auprès du collège en 2013. Des rencontres pédagogiques ponctuelles CM2-6^{ème} autour de thème(s) ou projet(s) commun(s) pourront être envisagées. Les parents élus apprécient le samedi « portes ouvertes » organisé par le collège, cependant il serait nécessaire de reproduire en plus, comme les années précédentes, une journée de découverte du collège avec cantine pour les élèves de CM2.

7) Activités pédagogiques complémentaires (APC) et Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED)

-APC :

Les APC ont démarré en octobre et sont pour l'instant dans le but d'aider les élèves en difficultés sur des domaines précis. Les temps réservés à ces APC sont choisis librement par chaque enseignant.

-RASED

Question parents : → Combien d'enfants seraient susceptibles de relever d'une telle aide ?

De premiers signalements ont été effectués par les enseignants de l'école en période 1. Comme l'an dernier, ils ont été pris en compte par M. Dupuy, enseignant RASED de la circonscription de Tournus, qui a rencontré et conseillé les maîtres, et a observé les enfants en situation d'apprentissage(s) dans les classes. Les enseignants se sont laissés un temps d'observation et si besoin, d'autres signalements pourront s'effectuer durant l'année scolaire.

Question parents : → Cette année, tous les enfants concernés pourront ils bénéficier d'un suivi spécifique à long terme ?_Selon la disponibilité des membres du RASED. Les parents d'élèves déplorent la diminution du nombre de postes RASED, depuis quelques années. La prise en charge d'un élève par l'enseignant RASED ne nécessite pas d'autorisation des parents (ils sont seulement informés).

8) Informatique à l'école - site Internet de l'école

La directrice remercie la commune et le Grand Chalon pour l'équipement récent des vidéoprojecteurs dans les différentes classes. Par contre, nous avons régulièrement des coupures internet dans certaines classes.

Au niveau de l'espace multimédia, Lucile Rousseau remplace Thibaut Miossec, actuellement en arrêt maladie. Le fonctionnement est identique, à savoir Lucile a un rôle d'animatrice, le travail est préparé et transmis par l'enseignant de la classe. Chaque enseignant peut envoyer jusqu'à un demi-groupe classe.

Concernant le site internet : il va être remis à jour prochainement. Cependant le changement de logiciel pour la création des pages par M. Bidaut a compliqué la mise en page du site. En attendant, cela n'empêche pas la directrice de mettre en ligne les documents transmis par les collègues. Remerciement de la directrice pour l'ordinateur portable acheté par la commune.

9) Comptes de la coopérative scolaire : Affiliation (OCCE : Office Central de la Coopération à l'Ecole)

Solde au 01/09/2013 :	Crédit Agricole.....	14 620,69
	Caisse.....	36,65
	Total	14 657,34 euros

Au niveau des cotisations : à ce jour, une quinzaine d'enfants n'ont pas rapporté de cotisation à la coopérative. La vente de gâteaux par classe est reconduite pour cette année. Bénéfice de la première vente de gâteaux par les CM2: 133,10 €. Prochaine vente le V. 15/11 (CM1/CM2). Remerciements aux parents qui apportent leur aide et leur temps à la réussite de ces manifestations. La coopérative de l'école peut ainsi aider au financement des projets et/ou activités pédagogiques des classes. Remerciements à l'association Les Petits Givrotins pour ses dons. Et à la mairie également pour la subvention « sorties scolaires » notamment et les moyens de fonctionnement alloués à l'école, qui permettent de travailler dans de bonnes conditions.

10) Travaux à l'école et équipements :

Remerciements aux services municipaux qui interviennent régulièrement à l'école pour de petits travaux d'entretien. Remerciement pour les gros travaux, à savoir aménagement de la cour, des toilettes, jardins pédagogiques (L'école a acheté des outils pour jardiner dans de bonnes conditions), salle de classe extérieure, les escaliers menant au premier étage. Pour la boîte aux lettres de l'école. Les casiers pour la classe CM2.

Remarques de l'équipe enseignante : la nouvelle boîte aux lettres pose problème pour l'ouverture complète de la porte digicode. Les escaliers sont dangereux par temps de pluie, très glissants.

La boîte aux lettres « parents d'élèves élus » sera retirée. Création de deux casiers près du photocopieur : « association des petits givrotins » et « parents élus ».

Remarques des parents : concernant la modification des accès côtés salle des fêtes, cela est très positif, et permet une plus grande fluidité autour de l'école ainsi qu'une meilleure sécurité.

Travaux souhaités en 2014 : Une liste de demandes de travaux et d'équipements sera transmise à la Municipalité de Givry dans la fin de l'année pour l'année 2014.

- réaménagement pour une salle de réunion au premier étage. La directrice précise qu'un conseil d'école n'a pas lieu d'être à l'extérieur de l'école et le deuxième étage est trop vétuste pour servir de salle de réunion.

- rénovation local EPS - rénovation d'une salle de classe et / ou mobilier scolaire d'une classe...

11) Les temps périscolaires

Etudes : déjà évoqué auparavant.

Par manque de temps, de présence des personnes du périscolaire concernées, les questions suivantes sont lues mais feront l'objet d'une réunion du comité de suivi mis en place par la mairie où les parents d'élèves pourront discuter des points suivants, ainsi que du nouveau règlement de l'étude. Les parents regrettent de ne pouvoir aborder ces points, ils demandent à fixer au plus vite une date de réunion du comité de suivi. Mme Comeau est d'accord.

Garderie périscolaire

Questions parents : Pendant une période en début d'année, pourquoi le nombre d'enfants a été en surnombre par rapport au personnel ? Des dispositions ont-elles été prises pour que la situation ne se reproduise pas ?

Restauration scolaire

Questions parents :

- Depuis le début de l'année, de fréquents avertissements avec menaces d'exclusion sont faits aux enfants. Sur le règlement intérieur de la cantine: au point "fonctionnement et discipline du restaurant scolaire" point b, Il n'est pas stipulé quelles sont les sanctions prises avant l'exclusion? Sont-elles graduées en fonction de l'attitude de l'enfant?

Nous comprenons bien évidemment que les règles de vie doivent être respectées mais c'est aussi un moment de détente où les enfants doivent pouvoir bavarder et profiter de la pause méridienne.

En comité de suivi, l'exclusion devait être faite après plusieurs manquements graves. Nous souhaiterions donc que vous nous expliquiez de nouveau les règles (par exemple le bavardage est-il considéré comme un manquement grave ?). Les parents souhaiteraient également être avertis par écrit des sanctions faites aux enfants ainsi que le motif de l'avertissement.

Le compte rendu sera affiché au panneau d'affichage, mis en ligne sur le site internet de l'école (<http://primaire.givry.free.fr/index.html>, via les onglets Informations puis Conseil d'Ecole). Il pourra être aussi consulté à l'école.

Secrétaire : Mme GIORGIONE

La Directrice, Mme AMENDOLA.